



ANR 80: Remise de chèques par la MG.

Les voyages ANCV permettent chaque année à certains de nos collègues de bénéficier, sous conditions, de tarifs avantageux pour des séjours. Néanmoins le prix du transport et le montant de la chambre seule sont encore dissuasifs pour une partie de la population éligible.

En 2016, La Mutuelle Générale, dans le cadre de son budget social, a accepté de contribuer à ces frais de transport en attribuant une somme forfaitaire de 6500 €, à charge pour notre association de répartir cette somme entre les intéressés.

Concernant notre Groupe, une somme de 493 € a été attribuée par le Siège pour les 10 participants, éligibles à l'aide ANCV, au voyage dans le Lubéron en octobre 2016

A l'initiative du Groupe SOMME, une après-midi festive a été organisée dans ses locaux le 1^{er} février. Gérard DUBUISSEZ, vice-président et représentant Marc BOLLIER président de La Mutuelle Générale de la SOMME, a remis à chacun(e) la somme de 49,30 €.

Ce fut très apprécié par tous. Ils remercient sincèrement La Mutuelle Générale de sa générosité.

Le Président Groupe SOMME
Guy BOUTHORS

